

Les Éditions de Cassandra

Case postale 141

CH – 3960 Sierre (Suisse)

E mail : editionsdecassandra@yahoo.fr

Chers Amis,

Sierre, le 15 juillet 2008

Au mois d'octobre 1999, *l'Association Vérité et Justice* publiait un compte rendu détaillé, avec des commentaires et un appareil critique, du procès intenté à Jürgen Graf pour ses publications révisionnistes. Depuis sa condamnation à 15 mois de prison sans sursis, Jürgen Graf vit en exil à Moscou, où il donne des conférences sur les sujets qui furent la cause de sa condamnation.

Même publication, en août 2000, pour le procès de Gaston-Armand Amaudruz, directeur du *Courrier du Continent*. Après avoir purgé sa peine de 3 mois de prison dans un pénitencier de haute sécurité, Gaston-Armand Amaudruz continue de publier régulièrement, chaque mois depuis plus de cinquante ans, son remarquable périodique.

Ces deux brochures, *L'Affaire Jürgen Graf* de même que *Le Procès Amaudruz*, sont épuisées depuis longtemps. Après bientôt dix ans, ces textes témoignent sans détours des méthodes appliquées contre les révisionnistes dans un pays qui se veut exemplaire quant à l'application du droit et de la justice.

Mieux encore, avec le temps qui passe et recouvre la réalité du manteau de Noé, nombreux sont ceux qui, ayant entendu parler de ces procès, doutent que l'on puisse, en Suisse comme ailleurs, être condamné à de la prison ferme uniquement pour des propos qui déplaisent à certains, autrement dit pour un délit d'opinion.

C'est donc aussi notre devoir de mémoire qui est en cause, pour ne pas oublier comment de telles choses sont devenues possibles à notre époque issue des Lumières, dans des pays éminemment démocratiques, tolérants à toutes les turpitudes, et dont les dirigeants apparaissent tels des apôtres des libertés fondamentales, principes quasiment sacrés pour lesquels certains aiment à nous rappeler que deux guerres mondiales furent décidées pour les défendre et les appliquer !

Et tant pis pour les victimes, toutes les victimes, qui ne pouvaient pas comprendre le sens réel de ces boucheries, puisqu'elles furent sacrifiées à l'insu de leur bonne foi pour une cause dont elles ignoraient les véritables objectifs.

Ces objectifs apparaissent maintenant avec une limpidité cristalline à travers ces deux procès exemplaires.

A l'heure où le Conseil fédéral propose une nouvelle loi liberticide (art. 261ter CPS), avec pour objectif cette fois d'interdire les symboles prétendument racistes (croix gammée, salut nazi, etc.), on descend encore d'un étage dans la prison des peuples d'Europe.

Mais, par ailleurs, les aboyeurs de la grosse presse et de la grasse gamelle déplorent la publicité à effet contraire provoquée par les procès instruits contre les révisionnistes. Pour bien faire, il faudrait réprimer dans le silence du petit matin et à l'ombre des goulags obscures...

C'est pourquoi il faut offrir à ces procès exemplaires la publicité qui seule peut leur donner un sens, surtout que ce sens n'est manifestement pas celui recherché par les initiateurs de telles lois...

Sollicité par ceux qui ont entendu parler de ces procès, mais qui ne peuvent plus se documenter à ce sujet, je souhaite maintenant rééditer ces écrits, revus et augmentés¹, en un seul volume, à l'enseigne des *Éditions de Cassandra*, sous le titre « **PIRE QUE LES CHAMBRES À GAZ !** » (selon les propres dires du témoin Léon Reich lors du Procès Amaudruz), sous-titre : **deux procès politiques au scanner**.

Par conséquent, je me permets de vous proposer de souscrire à cette nouvelle publication.

Pour 20 €(30 CHF), les souscripteurs recevront en fin d'année deux exemplaires de cet ouvrage, de format A5, d'environ 200 pages. Il vous suffit pour cela de retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le 15 septembre prochain, date de clôture de la souscription, à l'adresse mentionnée ci-dessus, afin de confirmer votre souscription, ou votre contribution de soutien, accompagné d'un chèque établi à l'ordre de René-Louis BERCLAZ, ou de tout autre moyen de paiement. Je remercie d'avance tous les souscripteurs, de même que ceux qui seront en mesure de contribuer par une somme plus importante aux frais d'impression, afin de permettre la plus large diffusion possible.

Bien cordialement, votre René-Louis BERCLAZ

1) textes de Gaston-Armand Amaudruz, René-Louis Berclaz, Eric Delcroix, Roger Dommergue, Robert Faurisson, Jürgen Graf, Edoardo Longo, Philippe Nemo, Anne-Marie Le Pourhiet, Mohammad Ali Ramin, Vincent Reynouard, Henri Roques, Antonio Serena, Georges Theil, Serge Thion + appels collectifs en faveur de la liberté d'expression



EN SOUSCRIPTION « **PIRE QUE LES CHAMBRES À GAZ !** » (deux procès politiques au scanner)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Je souscris 20 €ou 30 CHF pour recevoir 2 ex. (prix unitaire hors souscription : 20 €ou 30 CHF)

Je contribue (soutien) pour un montant de €ou CHF (soulignez ce qui convient)
et demande à recevoir exemplaires.

Ci-joint un chèque, établi à l'ordre de René-Louis BERCLAZ, ou un autre moyen de paiement.